

DÉLIBÉRATION n°2026-35
Conseil d'Administration de l'IEP de Rennes
Séance du 30 juin 2026

MCC diplôme de Master Gouverner les Mutations Territoriales (GMT)

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles D741-9 à D741-11,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1

Les MCC du diplôme de Master Gouverner les Mutations Territoriales (GMT) sont approuvées.

Membres en exercice : 30 membres
Membres présents ou représentés : 24 membres

Votes : Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Délibération : **adoptée.** refusée.

Le 30 juin 2026

Le Président
du Conseil d'Administration



Yann LEJOLIVET

Document(s) en annexe au présent extrait :

MCC GMT (2 pages)

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 1er juillet 2026

	UE/Matières	Volume horaire étudiants	TOTAL HETD intervenants	Semestre	Nature de l'épreuve	Coef	ECTS
UE1	Fondamentaux - Sociologie de l'action publique - compréhension des territoires et grandes mutations	48	81		CT	1	15
	Sociologie de l'action publique	18	27	S1	Évaluation en séance		
	Construction socio-politique des territoires	18	27	S1	Évaluation en séance		
	Fondamentaux de la transition écologique	12	18	S1	Note synthétique		
UE2	Méthodologies de l'expertise et de mobilisation des savoirs	120	135		CC	1	15
	Contrôle de l'action publique et évaluation des politiques publiques	18	27	S1	Remise d'un dossier (études de cas)		
	Évaluation des politiques publiques - module SFE	6	9		Non évalué		
	Production des données en cabinet conseil	18	27	S1	Remise d'un dossier (études de cas)		
	Prospective	24	36	S1	Travail de groupe en prospective		
	Approche critique du modèle français de la décentralisation	18	27	S1	Évaluation en séance		
	Participation aux travaux de la Chaire TMAP	18	18	S1	Évaluation de la contribution à l'événement		
	Auto-formation UE2	18	Autoformation	S1			
UE3	Politiques publiques locales et cadre de la gouvernance territoriale	188	268		CC et CT	1	15
	UE3-a Le cadre de l'action publique locale						
	Marketing territorial et projet de territoire	15	23	S2	Dossier à rendre		
	Événement partenarial - Journée hybridation des services publics	6	6		Non évalué		
	Enjeux financiers et RH de l'action publique locale	16	24	S2	Non évalué		
	UE3-b Séminaires de politiques publiques						
	Politiques sanitaires et sociales	18	30	S2	Évaluation en séance		
	Sobriété foncière et nouveaux modèles de l'aménagement	15	23	S2	Cas pratiques travaillés par les étudiants (une présentation d'au moins 1h par groupe de 3-4)	1	
	Politiques urbaines et d'aménagement	15	26	S2	Évaluation d'ensemble des 5 séminaires de politiques publiques, sur la base d'une note d'analyse individuelle à produire (thématique au choix) - coef 5	5	
	Politiques culturelles	15	26	S2			
	Politiques de transition écologique	18	30	S2			
	Politiques éducation-enfance-jeunesse	18	30	S2			
	Séminaire sur la participation citoyenne	18	30	S2			
	Forum de l'Action publique locale - avec GMM, CT, GSOT, prépa-INSP	16	20	S2	Évaluation de la contribution à l'événement	1	
	Autoformation Forum	8	Autoformation				
	Auto-formation UE3 (hors Forum)	10	Autoformation	S2			
UE4	Accompagnement à la montée en compétences professionnelles	99	98		CT	3	15
	Projet tutoré	45	20	S2	Évaluation du rapport de groupe + modulation individuelle en lien avec la participation de l'étudiant	1	
	Codéveloppement	14	28	S1-S2	Non évalué		
	Accompagnement à la professionnalisation (coll+individuel)	10	20	S1-S2	Soutenance sur la base du rapport d'expertise et du compte-rendu analytique pour attester de la montée en compétences professionnelles	4	
	Initiation au management et à la gestion d'équipes	10	15	S2	Évaluation en séance	1	
	Conduite de projet et du changement, innovation	10	15	S2			
	Heures de suivi de promo	10	Heures direction	S1+S2			
TOTAL		455	582				60

Maquette pédagogique prévisionnelle - sous réserve de l'avis du Conseil d'administration

Calendrier

Les cours se déroulent de septembre à juillet, suivant le calendrier défini pour l'alternance

Règlement du master

conditions d'obtention du master GMT

- 1) obtenir une moyenne pondérée sur l'ensemble des UE 1, 2 et 3 >= 8/20
- 2) obtenir une note de rapport d'alternance (UE 4) >= 10/20
- 3) obtenir une moyenne pondérée des quatre UE >= 10/20

Les UE se compensent.

2de session

- 1) Les épreuves de 2de session sont de même nature que celles de 1re session.
- 2) Un étudiant ajourné à l'issue de la 1re session, mais ayant obtenu une note >= 10/20 à une UE, capitalise cette UE.